

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AMR 51/071/2005 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 267/04 (AMR 51/137/2004 du 17 septembre 2004) et ses mises à jour (AMR 51/052/2005 du 10 mars 2005 et AMR 51/062/2005 du 13 avril 2005)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PRISONNIER D'OPINION / PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ

ÉTATS-UNIS

Abdullah William Webster (h)

Londres, le 10 mai 2005

Abdullah Webster a été libéré pour « *bonne conduite* » le 30 avril, soit trois mois avant le terme de sa peine de quatorze mois d'emprisonnement. Il est rentré chez lui aux États-Unis, et a retrouvé sa famille, notamment son épouse et sa fille, âgée de deux ans.

Une cour martiale américaine avait condamné le sergent Abdullah William Webster à quatorze mois d'emprisonnement pour avoir refusé de participer à la guerre en Irak en raison de ses convictions religieuses et morales. Amnesty International estime qu'il a été emprisonné uniquement pour avoir exprimé son objection de conscience à la participation à la guerre et le considérait donc comme un prisonnier d'opinion. Les autorités judiciaires n'ont pas encore statué sur un recours formé contre sa condamnation.

Abdullah Webster a tenu à remercier tous ceux qui ont lancé des appels en sa faveur. Il pense que ceux-ci ont fortement contribué à le faire libérer avant le terme de sa peine. Lorsqu'il était emprisonné, il a reçu des centaines de lettres de soutien des quatre coins de la planète et a déclaré que ces messages l'avaient aidé à rester fort pendant sa détention.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes.
Un grand merci à tous ceux qui sont intervenus en faveur de cet homme.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*